



Elaboré par: Dhaouadi A, Ben Hassine Th, Aouini A et El Ghoul H

Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) est de retour en Italie

La situation zoonitaire du mois d'août a été marquée par la déclaration à l'OIE par les autorités vétérinaires italiennes des foyers domestiques d'IAHP à virus H7N7 dans la province d'Emilia Romagna, dans le nord-est de l'Italie. Les signes de la maladie avaient été détectés dans des élevages industriels de poules pondeuses et de dinde. Il s'agit de la première notification d'un foyer domestique d'IAHP en Europe de l'ouest depuis plusieurs années (2006). Les taux de morbidité et de mortalité enregistrés, lors des notifications immédiates sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Tableau 1 : Taux de morbidité et de mortalité

Elevage	Taux de morbidité	Taux de mortalité	Effectif Total
Poules pondeuses	82%	3.13%	128000
Dinde	100%	6.55%	19850



Figure 1 : Foyers d'IAHP (H7N7) en Italie-août 2013

Afin de limiter le risque de diffusion de la maladie, des mesures de lutte ont été appliquées (quarantaine, restriction des déplacements, établissement de zones de protection et de surveillance, abattage sanitaire, désinfections des locaux...). L'enquête épidémiologique est en cours. Des informations préliminaires suggèrent qu'un virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène s'est introduit dans l'élevage (probablement via des oiseaux sauvages) où il a muté en une souche d'influenza aviaire hautement pathogène (OIE).

Il convient de rappeler que les virus de la grippe aviaire A(H7) constituent un groupe de virus grippaux qui circulent normalement chez les oiseaux mais qui peut dans certains cas affecter l'homme (FAO). En effet, des cas humains ont été rapportés entre 1996 et 2012 au Canada, en Italie, au Mexique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux Etats Unis d'Amérique par les sous-groupes H7N2, H7N3, H7N7. Les rapports récents en provenance de Chine décrivent les premiers cas d'infection humaine par des virus H7N9.

L'OIE demeure vigilante et maintient les Pays Membres informés de toute évolution de la situation. A ce jour et selon l'OIE, aucune raison ne justifie une prise de mesures de précaution additionnelles, autres celles qui ont déjà été prises par les autorités italiennes. A l'échelle nationale, une collaboration entre les secteurs de la santé humaine et la santé animale s'avère nécessaire pour l'évaluation et la gestion globale des risques liés aux virus grippaux zoonotiques, surtout que c'est la période des oiseaux migrateurs hivernants vers la Tunisie.

Source : FAO, OIE

Perkinsus olseni : Quelques notions utiles


Perkinsus olseni est un parasite infectant affectant à la fois différentes espèces d'ormeaux mais également de nombreux vénérédés. Il a été décrit pour la première fois au sud de l'Australie, en 1981 chez l'ormeau *Haliothis* spp. Sa première description chez les palourdes date de 1989 au Portugal chez l'espèce *Ruditapes decussatus*, et était associée à des mortalités massives de palourdes. Actuellement, la maladie est présente dans les îles du Pacifique, en Australie, au Sud Est de l'Asie, en Uruguay et a été introduite en Espagne, en France, au Portugal et en Tunisie. La nouvelle Zélande a déclaré ce mois des cas d'infection par ce parasite chez une nouvelle espèce *Haliothis iris* (paua) une sorte de mollusque gastropode, largement commercialisée. Les taux de morbidité et de mortalité enregistrés sont très faibles. Il est à signaler que les isolats européens et nord africains sont souvent identifiés en tant que *Perkinsus atlanticus* qui est conspécifique avec *P. olseni*.


La maladie causée par ce parasite est appelée perkinsose. Elle se traduit par des abcès, un amaigrissement, une inhibition du développement des gonades et un retard de croissance des palourdes. Selon la FAO, cette maladie provoque des taux de mortalité variables qui peuvent atteindre 60-80% dans les mollusques d'élevages et sauvages.

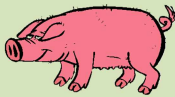
En Tunisie, la Perkinsose fait l'objet de contrôle dans le cadre d'un programme de surveillance officielle mis en place, depuis janvier 2004 dédié au contrôle des maladies des mollusques. La Tunisie est, ainsi, autorisée, par la Décision de la Commission 98/569/CE, à exporter des mollusques vers l'UE. L'espèce de mollusques destinée à être exportée vivante vers l'UE est actuellement la palourde (*Tapes (Ruditapes) decussatus*).


Source : FAO, OIE


Flash sur les événements sanitaires apparus pendant le mois d'Août 2013


Ruminants	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal	Espèces	
	Fièvre aphteuse	Zimbabwe	RS : 20/08/2013	Aphthovirus	Sérotype en attente	BV
		Russie	RS : 12/08/2013 RS : 19/08/2013		Sérotype A	BV/OV BV BV
		Chine (Rép. pop. de)	RS : 27/08/2013 RS : 13/08/2013		Sérotype O	BV/OV/CP
		Namibie	NI : 08/08/2013 RS : 18/08/2013		Sérotype en attente	BV
		Afrique du Sud	RS : 21/08/2013		Sérotype SAT1	
			NI : 20/08/2013		Sérotype SAT2	
	Tuberculose bovine	Panama	NI : 13/08/2013		<i>Mycobacterium bovis</i>	
Clavelée et variole caprine	Grèce	NI : 16/08/2013	<i>Capripoxvirus</i>	OV		

Equidés	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Grippe équine	Turquie	NI : 05/08/2013	Influenza virus type A
	Fièvre de West Nile	Grèce	RS : 26/08/2013	<i>flavirus</i>

Suidés	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Fièvre Aphteuse	Russie	RS : 19/08/2013	<i>Aphthovirus</i> Sérotype A
	Peste porcine classique	Colombie	NI : 26/08/2013	<i>pestivirus</i>

Volailles	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Chlamydie aviaire	Singapour	NI : 29/08/2013	<i>Chlamydophila psittaci</i>
	Influenza Aviaire Faiblement Pathogène IAFP	Taipei chinois	NI : 02/08/2013 RS : 02/08/2013	H₅N₃ H₅N₂
		Pays-Bas	NI : 05/08/2013	H₇
		Inde	NI : 05/08/2013	H₅N₁
	Influenza Aviaire Hautement Pathogène IAHP	Cambodge	NI : 19/08/2013	H₇N₃
		Mexique	RS : 12/08/2013	
		Italie	NI : 15/08/2013 RS : 28/08/2013	H₇N₇

Animaux sauvages 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal	Espèces
	Rage	Grèce	RS : 26/08/2013	<i>Lyssavirus</i>	Renards roux
		Taïpei chinois	RS : 29/08/2013		Blaireau-furet chinois

Produits de la mer 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Anémie infectieuse du saumon	Norvège	NI : 02/08/2013	<i>isavirus</i>
	Infection à Perkinsus olseni,	Nouvelle-Zélande	NI : 15/08/2013	<i>Perkinsus olseni</i>

Source: OIE

***NI** : Notification Immédiate

***RS** : Rapport de Suivi